Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration **Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales** **Bureau de la formation continue** **Adresse : 78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Suivi par** : Dominique BESSE **Tél : 01.49.55.83.78** **Fax : 01.49.55.59.31** **Réf. interne : N2004RDR-DB001** **Réf. Classement**	**Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales** **Mission Europe et régions** **Secteurs RDR et SAMOA** **Adresse : 78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Suivi par :** Claire MAURICE et Ghislaine QUERIDO **Tél : 01.49.55.57.47 et 01.49.55.44.34** **Fax : 01.49.55.80.13** **Réf. interne :** **Réf. Classement**

NOTE DE SERVICE
DGA/SDDPRS/N2004-1245
DGFAR/MER/N2004-5024
Date: 31 août 2004

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 1er octobre 2004

Nombre d'annexes : 3

Objet : Formation à l'application informatique « Contrôles RDR »

Résumé : Cette note a pour objet de présenter le dispositif de mise en œuvre en 2004 des formations relatives à l'application informatique « Contrôles Règlement de Développement Rural ».

Mots-clés : Formation contrôles RDR, Formation application informatique

Destinataires	
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés	Pour information : Organisations syndicales

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION A L'APPLICATION INFORMATIQUE «CONTROLES RDR » :

L'application du règlement de développement rural (RDR) au niveau national dans le cadre du Plan de Développement Rural National (PDRN) et des DOCUP d'objectif 2 nécessite la mise en œuvre de règles de gestion et de contrôle du FEOGA-Garantie particulières.

La sécurisation des procédures informatique et organisationnelle relatives aux aides relevant du règlement de développement rural constitue l'une des priorités de la DGFAR en 2004. L'application informatique «contrôles RDR», dont la mission Europe et Régions assure la maîtrise d'ouvrage, est le principal outil de mise en œuvre de cette priorité. Cette application sera déployée dans toutes les DDAF à partir d'octobre 2004.

Pour accompagner ce déploiement, il est nécessaire de mettre en place une formation à l'utilisation de cette application.

L'objectif prioritaire assigné à cet outil est de permettre d'éviter les refus d'apurement sur les aides, financées par le FEOGA - garantie, soutenant le développement rural et d'aider les services en charge de la gestion des aides dans la réalisation notamment des contrôles administratifs croisés, sélection des visites sur place et contrôles sur place.

2. PRESENTATION DE LA FORMATION :

OBJECTIF :

L'objectif est de former deux agents par DDAF à l'utilisation de l'application informatique «contrôles RDR» pour tous ses modules (formation globale). Ils auront la charge de démultiplier la formation à leurs collègues utilisateurs.

PUBLIC VISE :

Tous les gestionnaires d'aides RDR pour les contrôles administratifs (contrôles croisés et visites sur place pour les mesures d'investissement) ; les coordonnateurs contrôles quand ils existent, ou les personnes en charge des sélections VSP/CSP (visites sur place ; contrôles sur place).

DUREE : 2 jours

HORAIRES :

JOUR 1 : 10h00 -18h00 (indicatif)
JOUR 2 : 9H00 - 18H00 (indicatif)

CONTENUS :

Ergonomie de l'application

Module anomalies et paramètres

Module dossier

Module contrôles croisés

Module visites sur place

Module Contrôle sur place avant paiement final

Module Contrôle sur place post paiement final

ORGANISATION DES FORMATIONS :

Les formations se déroulent dans des salles de formation équipées en matériel informatique.

INFOMA – NANCY	du 23/11 au 24/11	code : 70645	annexe n°1
INFOMA – NANCY	du 25/11 au 26/11	code : 70673	annexe n°1
INFOMA – NANCY	du 29/11 au 30/11	code : 70674	annexe n°1
INFOMA – NANCY	du 01/12 au 02/12	code :70651	annexe n°1
INFOMA – NANCY	du 06/12 au 07/12	code : 70677	annexe n°1
INFOMA – NANCY	du 08/12 au 09/12	code : 70679	annexe n°1
PARIS : salle FORMCO - Varenne	du 28/10 au 29/10	code :70652	annexe n°2
PARIS : Salle CISI - Vaugirard	du 04/11 au 05/11	code :70653	annexe n°2
PARIS : Salle CISI – Vaugirard	du 23/11 au 24/11	code :70680	annexe n°2
PARIS : Salle CISI – Vaugirard	du 25/11 au 26/11	code :70684	annexe n°2
PARIS : Salle CISI – Vaugirard	du 29/11 au 30/11	code :70654	annexe n°2
PARIS : Salle CISI - Vaugirard	du 02/12 au 03/12	code :70687	annexe n°2
TOULOUSE - CERIT	du 04/11 au 05/11	code :70655	annexe n°3
TOULOUSE - CERIT	du 09/11 au 10/11	code :70694	annexe n°3
TOULOUSE - CERIT	du 30/11 au 01/12	code :70656	annexe n°3
TOULOUSE - CERIT	du 02/12 au 03/12	code :70696	annexe n°3

ANIMATION DES SESSIONS :

Les formations seront dispensées par un binôme composé d'un agent de l'administration centrale et d'un agent DDAF.

MODALITES D'INSCRIPTION :

<u>Les personnes souhaitant participer à la formation voudront bien retourner, selon le site de formation choisi, l'un des 3 bulletins d'inscription figurant en annexe.</u>

Les délégués régionaux FORMCO ou l'INFOMA de NANCY responsables de l'organisation des actions sur les sites indiqués ci-dessus feront parvenir aux personnes retenues, sous-couvert de leur autorité hiérarchique, une convocation leur fournissant toute information utile leur permettant de se rendre sur le lieu de formation. Elle comportera les informations administratives d'usage.

Il appartiendra aux stagiaires d'obtenir un ordre de mission valant autorisation de déplacement et visé par leur supérieur hiérarchique, avant leur départ en formation.

Les frais de déplacement et de séjour engagés à l'occasion de cette formation sont à la charge des services où sont affectés les agents.

Le Sous Directeur du Développement Professionnel et des Relations Sociales Philippe de CHAZEAUX	Le chef de la Mission Europe et Régions Marie-Agnès VIBERT

Annexe1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'administration

Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales

Bureau de la formation continue

Formation à l'application informatique « contrôles RDR »

Code : (à compléter)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner INFOMA, centre de Nancy
Avant le 01/10/2004
A l'attention de Madame Christelle SANDERS
Adresse 7, rue des Cordeliers, BP 269 54005 NANCY Cedex
tél : 03.83.39.67.04
mél :christelle.sanders@agriculture.gouv.fr

NOM : …… Prénom : ……

Adresse administrative précise : ……
……
……
……

Tél : …….. Fax ……
Mél : ……

Souhaite participer à la formation du au

Fait à, le

Avis du supérieur hiérarchique valant engagement à prendre en charge les frais de déplacement et séjour	Signature de l'agent

Annexe 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'administration

Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales

Bureau de la formation continue

Formation à l'application informatique « contrôles RDR »

Code : (à compléter)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Ministère de l'Agriculture DGA - bureau FORMCO
Avant le 01/10/2004
A l'attention de Mme Laurence NAVARRE
Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP
tél : 01.49.55.58.23
mél :laurence.navarre@agriculture.gouv.fr

NOM : …… Prénom : ……

Adresse administrative précise : ……
……
……
……

Tél : …….. Fax ……
Mél : ……

Souhaite participer à la formation du au

Fait à, le

Avis du supérieur hiérarchique valant engagement à prendre en charge les frais de déplacement et séjour	Signature de l'agent

Annexe 3

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'administration

Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales

Bureau de la formation continue

Formation à l'application informatique « contrôles RDR »

Code : (à compléter)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la DRAF MIDI-PYRENEES
Avant le 01/10/2004
A l'attention de Monsieur Jacques CASTETS
Adresse : Cité administrative, Boulevard A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX
tél : 05.61.10.61.84
mél :jacques.castets@agriculture.gouv.fr

NOM : …… Prénom : ……

Adresse administrative précise : ……
……
……
……

Tél : …….. Fax ……
Mél : ……

Souhaite participer à la formation du au

Fait à, le

Avis du supérieur hiérarchique valant engagement à prendre en charge les frais de déplacement et séjour	Signature de l'agent